



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Date de limite de candidature : 15 octobre 2021

Nom du projet	Promouvoir les viandes de Haute-Loire auprès des populations locales et des clientèles extérieures
Nom du Porteur de projet	Comité de Promotion des Produits Agricoles et Agroalimentaires de Haute-Loire
Structure Juridique du Porteur de projet	Association loi 1901
Nom du GAL	GAL du Velay, GAL Lafayette et GAL Jeune Loire (3 GAL du Département Haute-Loire)

THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics (<i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts (<i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive (<i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique (<i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique (<i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie</i>)	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines des produits locaux (<i>thèmes des projets : circuits courts, valorisation d'un produit local</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	52 514.20 € HT
Montant FEADER	33 600.00 € (11 200 € par GAL)
Nom des cofinanceurs	Conseil Départemental de la Haute-Loire

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Ce projet de promotion coordonnée des filières « Produits de Haute-Loire », porté par le Comité de Promotion de Haute-Loire, a pour objet de promouvoir les produits agricoles et agro-alimentaires du département et, à travers eux, les territoires et les hommes qui les produisent. Il s'agit donc d'une mise en avant du Département de la Haute-Loire par le biais de ses productions agricoles et agro-alimentaires. La création de ces outils de communication et leur diffusion permet de mettre en réseau les producteurs, les transformateurs et les distributeurs locaux en créant une véritable dynamique de collaboration au service du territoire.

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le Département de Haute-Loire, située en Région Auvergne Rhône Alpes, est un territoire rural. Cette agriculture de moyenne montagne a permis le développement de filières territorialisées où la provenance du produit est affirmée et valorisée, permettant une meilleure valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs des filières.

Parmi les produits emblématiques, la Lentille Verte du Puy, le Fin Gras du Mézenc, le Fromage du Velay aux artisous, la Verveine du Velay, les Fruits Rouges des Monts du Velay, la Vellavia et tant d'autres, la provenance territoriale est toujours rappelée, soit par un signe officiel de qualité (AOP, Label Rouge) ou par une marque commerciale. Ces produits font la fierté de ceux qui les produisent, les transforment et les distribuent, créant ainsi une véritable dynamique de promotion et de sentiment d'appartenance locale.

Le Comité de Promotion fédère ces initiatives et a souhaité en 2021 mettre l'accent sur les filières viandes (Porc de Haute-Loire, Bœuf de Haute-Loire, Veau des Monts du Velay, Agneau Noir du Velay, Limousine des Monts du Velay). L'objectif est également de conforter la consommation locale de viande et ainsi l'activité des 3 abattoirs encore présents sur la Haute-Loire, outils indispensables pour la pérennité des circuits courts à l'échelle locale.

L'idée est de proposer des outils de communication directement dans les lieux fréquentés par les consommateurs (boucheries, grandes et moyennes surfaces). Ces commerces de proximité ont été renforcés par la crise sanitaire et les produits locaux y sont recherchés et reconnus. Le Comité de Promotion bénéficie d'un réseau de grandes et moyennes surfaces de vente qui « jouent le jeu » des filières locales, à la demande du consommateur, permettant de fixer un peu plus de valeur ajoutée et de rémunération pour les producteurs qui s'investissent dans ces démarches de promotion.

LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Ce projet de promotion coordonnée participe fortement à la mise en avant des acteurs des filières « ressources locales ». Celui-ci est vecteur d'innovation et de synergies entre acteurs locaux pour la création de nouveaux partenariats commerciaux et la valorisation du territoire. Cette action conduite par le Comité de Promotion a également permise de fédérer les 3 GAL du Département à travers une action de promotion commune.

Cette action de promotion permet de faciliter l'accès des populations locales et des clientèles extérieures aux ressources locales de notre territoire, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance locale et la notion de circuit court. En communiquant sur ces produits grâce à un lien direct avec ceux qui les font, les transforment et les distribuent, le projet créé un climat de confiance et de partenariat qui facilite la création de valeur ajoutée au niveau local et des filières.

Ce projet est transférable à d'autres territoires dans la mesure où chacun dispose de filières locales territorialisées et d'outils nécessaires à l'établissement de circuits courts (outils de transformation comme les abattoirs). Il nécessite que chacun « joue le jeu » du local afin de renforcer les synergies.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Joindre quelques photos ou documents illustrant votre projet.



Un projet qui fédère autour de produits territorialisés (Exemple boucherie artisanale = Boucherie Saveurs et Traditions de l'Arzon à Craponne/Arzon)



Une visibilité accrue des filières locales dans les commerces locaux (Exemple GMS : Super U Aiguilhe)



Une promotion unifiée et coordonnée des différentes filières viandes locales (Exemple producteur fermier = GAEC GAILLARD à Solignac/Loire)



Une planche à découper à destination du consommateur local